



**PRÉFET  
DU VAR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE DU VAR**

**6<sup>ÈME</sup> COMITE DE PILOTAGE DE SUIVI DU PPA**

**28 MARS 2025**

### **RELEVÉ SYNTHÉTIQUE DES ÉCHANGES**

Président de séance : Monsieur Lucien GIUDICELLI, secrétaire général de la préfecture du Var, sous-préfet de Toulon

Contact à la DREAL : Madame Léa GABORIT, chargée de mission qualité de l'air, référente PPA du Var, [lea.gaborit@developpement-durable.gouv.fr](mailto:lea.gaborit@developpement-durable.gouv.fr)

## 1. Introduction

---

Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Var introduit la séance en saluant l'engagement des élus locaux dans le cadre de la planification écologique. La COP départementale s'est tenue le 18 septembre 2024 à Draguignan et a abouti sur l'objectif de verdier les contrats de relance pour la transition écologique. Monsieur le secrétaire général donne la parole aux élus présents.

Monsieur Gilles Vincent, vice-président à la métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM), fait un point d'actualité sur les projets relevant d'enjeux forts sur la qualité de l'air : le branchement des navires à quai, la motorisation alternative des transports en commun et le développement de l'emploi des énergies renouvelables.

En réaction, monsieur le secrétaire général annonce que les services de l'Etat ont piloté l'installation de l'entreprise Sunrhysé sur le plateau de Signes et souligne les partenariats vertueux à venir entre les acteurs locaux et l'entreprise de production d'hydrogène. Les prochaines étapes importantes du territoire sont le déploiement du BHNS et le raccordement électrique des navires à quai. Il souligne la dynamique territoriale malgré les difficultés rencontrées.

## 2. Rappel de l'ordre du jour

---

### Partie 1 : Actualités Qualité de l'Air

- Actualités qualité de l'air
  - Bilan du PREPA et Fonds vert 2024 – DREAL
  - Journée nationale de la qualité de l'air, « Parcours air » - Eco-Lab' Environnement
- Nouvelles données qualité de l'air – AtmoSud
  - Evolution des concentrations aux stations et projection des dépassements à horizon 2030
  - Tableaux de bord territoriaux
  - Retour sur le forum citoyen de l'air du 4 mars 2025
- Mise à jour de la fiche-action 5.4 tunnel de Toulon – DREAL

### Partie 2 : Présentation de nouvelles études sur la qualité de l'air

- Evaluation quantitative d'impact sur la santé de l'exposition à la pollution de l'air ambiant – Santé publique France

### Partie 3 : Avancement du PPA du Var

- Zoom sur le chauffage au bois
  - Evaluation de l'action rénovation énergétique, diagnostic du territoire – AtmoSud
  - Rappel du Fonds air bois et lien avec les pactes territoriaux – DREAL
  - Retour d'expérience de Vienne Condrieu Agglomération

La liste des présents figure en annexe.

### **3. Relevé synthétique des échanges**

---

#### Partie 1 : Actualités Qualité de l'Air

Remarque de M. le secrétaire général à la suite de la présentation DREAL concernant les projets financés par le fonds vert 2024 : en 2024, l'Etat a également alloué 1.6 M€ à la communauté de communes Provence Verte pour l'installation d'aires de covoiturage. En complément, la préfecture du Var qui instruit les demandes est soucieuse de réhabiliter les friches sur le territoire.

Interrogation de M. Gilles Vincent (TPM) à la suite de la présentation d'AtmoSud sur la représentativité de la station de trafic Toulon Foch : ce site semble être davantage influencé par les émissions de polluants concentrées en tête de tunnel de Toulon que par les émissions dues au chauffage au bois.

→ AtmoSud indique que la concentration des polluants diffère selon leur distance à la source d'émissions. AtmoSud estime que les concentrations de particules relevées à la station Toulon Foch sont dues en majorité au chauffage au bois, même si la station est située en ville. AtmoSud compare cela avec l'exemple des incendies dont les concentrations élevées de polluants peuvent être mesurées à de longues distances.

Interrogation de M. Gilles Vincent (TPM) sur les solutions envisagées par Escota pour limiter le rejet des polluants du tunnel. Interrogation de Madame Christine Sinquin (La Seyne sur Mer) sur l'hyperventilation du tunnel.

→ Escota rappelle le processus de ventilation du tunnel, l'impact des travaux d'élargissement de l'autoroute sur le trafic en entrée de tunnel côté Est (circulation difficile et bouchons plus importants).

→ La DREAL présente le bilan du groupe de travail pour la révision de la fiche action du tunnel (voir le compte-rendu en annexe).

→ AtmoSud rappelle la nécessité d'agir sur le trafic routier.

→ FNE 83 alerte sur les concentrations élevées sur le boulevard de Strasbourg, zone à laquelle il faut s'intéresser.

→ La nouvelle fiche action 5.4 « tunnel de Toulon » est validée par les membres du comité.

Commentaire de FNE83 à la suite de la présentation d'AtmoSud à propos de la suppression de la station de mesure La Seyne Genoud : AtmoSud propose à la ville de La Seyne et à la métropole TPM le remplacement de cette station fixe par un dispositif de mesure plus léger.

→ FNE83 rappelle sa proposition transmise par courrier d'utiliser les microcapteurs citoyens comme solution alternative à la mesure retirée par AtmoSud.

→ M Gilles Vincent (TPM) et Mme Christine Sinquin (La Seyne sur Mer) indiquent avoir réceptionné ce courrier. Les échanges sont en cours avec AtmoSud pour maintenir les mesures autour du port.

#### Partie 2 : Présentation de nouvelles études sur la qualité de l'air

Question de Toulon Var Déplacement à la suite de la présentation de Santé Publique France : les scénarios étudiés prennent en compte uniquement la pollution directe et non les améliorations positives (impact des actions locales) ?

- Réponse : oui, cela peut être fait dans le cadre d'autres études. Santé Publique France met à disposition des outils et guides méthodologiques utilisables par les collectivités pour évaluer certaines actions.
- Le CEREMA indique qu'il publie aussi des outils en ligne pour les collectivités.
- Toulon Avenir invite les collectivités à se saisir de ces outils.

### Partie 3 : Suivi du PPA

FNE 83 interroge de nouveau sur les inspections des navires et la vérification des scrubbers.

Toulon Avenir réitère sa demande de transmission de données chiffrés sur les transports auprès de la métropole TPM.

→ La préfecture prend note de ces demandes. En lien avec la demande de FNE 83, une présentation de la direction interrégionale de la mer (DIRM) Méditerranée pourra être envisagée pour le prochain comité de suivi du PPA.

## 4. Conclusion

---

La préfecture conclut la séance en remerciant les participants et les intervenants pour la qualité des échanges. Elle remercie également les partenaires qui fournissent leurs données de suivi à AtmoSud et à la DREAL, sans quoi les comités de pilotage ne seraient pas aussi concrets.

Le prochain comité de pilotage aura lieu à l'automne 2025. Le PPA ne s'arrêtera pas fin 2025 même si les objectifs sont à horizon 2025, car la révision de la directive européenne entraîne la réalisation de nouveaux plans ou feuilles de route, dont les modalités ne sont pas encore fixées.

Pour le Préfet et par délégation,  
le secrétaire général,  
*Lucien GIUDICELLI*

## COPIL PPA 28 mars 2025 – feuille de présence

STRUCTURES	Représenté (e) par (NOM Prénom - qualité)
<b>ADMINISTRATIONS</b>	
Base de défense Toulon	Monsieur Alain Pujol, adjoint au chef de division maîtrise des risques Monsieur Ludovic Hochin, bureau environnement
Monsieur le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement	Madame Sophie Le Garrec, cheffe de l'unité air climat transition énergétique Madame Léa Gaborit, chargée de mission qualité de l'air pour le Var
Monsieur le délégué territorial de l'agence régionale de santé du Var	Madame Christelle De Donato Bonnans, responsable du département santé environnement Madame Alexandra Muriel, responsable unité milieux extérieurs
Madame la directrice générale de Santé Publique France	Madame Laurence Pascale, médecin épidémiologiste
Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Var	Monsieur Lionel Houllier, directeur adjoint délégué à la mer et au littoral Madame Gaëlle Brunerie, chargée de mission mobilité ville durable qualité de l'air
<b>COLLECTIVITÉS TERRITORIALES</b>	
Monsieur le président du conseil départemental du Var	Madame Andrée SAMAT, vice-présidente du conseil départemental
Monsieur le président de la métropole Toulon Provence Méditerranée	Monsieur Gilles Vincent, VP Transition écologique, maire de Saint-Mandrier Madame Christine Morice, DGA Développement durable et valorisation du territoire Monsieur Hervé Le Berre, chargé de mission plan de déplacement urbain Madame Maryline Cuesta, autorité portuaire Toulon, La Seyne, Brégallion Monsieur Emmanuel Droz-Vincent, chargé de mission PCAET
Monsieur le président de la communauté des communes Méditerranée Porte des Maures	Madame Marie Amedro, chargée de mission PCAET
Madame le maire de Toulon	Monsieur Emmanuel Kopp, directeur ville durable
Madame le maire de la Seyne-sur-mer	Madame Christine Sinquin, première adjointe
<b>ACTEURS ÉCONOMIQUES</b>	
Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie du Var	Madame Marianne Garde, responsable de pôle environnement qualité
Monsieur le directeur régional de Vinci Autoroutes ESCOTA	Monsieur Grégory Debost, chef de district Monsieur Franc Madame Solange Altazin, responsable pôle développement durable et environnement
Monsieur le président de l'union patronale du Var	Monsieur Philippe Lemaire
Monsieur le directeur régional ENEDIS en Côte d'Azur	Monsieur Laurent Boffi, chargé des relations avec les collectivités
Entreprise Evole énergies	Madame Aline Breton, chargée de mission QHSE Madame Laura Nigido-Amisse, manager des forces de ventes
Monsieur le président de l'association de développement des entreprises de Toulon-Ouest ADETO	Madame Corinne Chabre, chargée de mission développement durable
<b>PERSONNALITES QUALIFIEES</b>	
Monsieur le président de l'association AtmoSud Provence Alpes Côte d'Azur	Madame Laetitia Mary, responsable de l'action territoriale Monsieur Sylvain Mercier, chargé de l'action territoriale Var
Monsieur le président de France Nature Environnement dans le Var – FNE83	Monsieur Michel Pierre

Monsieur le président de l'union départementale consommation, logement et cadre de vie - UDCLCV	Madame Emmanuelle Malaterre
Monsieur le président de l'association Toulon Var Déplacements	Monsieur Dann Wymen
Madame la présidente de l'association varoise pour la sauvegarde de l'agriculture, de la nature et de l'environnement - AVSANE	Monsieur Daniel Peuvrier
Monsieur le président de l'association Toulon avenir	Madame Anne-Marie Reboul
Monsieur le président du mouvement d'action pour la rade de Toulon et le littoral varois (MART)	Monsieur André Trédé
Monsieur le directeur du CAUE du Var	Monsieur Eric Marro
Monsieur le président de l'association des communes forestières du Var (COFOR) – agence des politiques énergétiques du Var	Monsieur Lucas Scattarelli, chargé de mission
Madame la directrice de la direction territoriale Méditerranée du Cerema	Monsieur Victor Truchot, responsable d'études du Programme Qualité de l'air extérieure
Madame la présidente d'EcoLab Environnement	Madame Stéphanie Galland, membre de l'association
Préfecture / Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial (DCPPAT)	Madame Mélanie Collar, directrice

Groupe de travail n°3 autour de la fiche-action sur le Tunnel de Toulon  
Le 09/12/2024

**Présents :**

**Métropole TPM :**

M. Sébastien Maréchal, directeur des transports et de la mobilité  
Mme Marion Renzulli, cheffe de service stratégie énergétique, transition écologique et écologie urbaine  
M. Hervé Le Berre, chargé de mission PDM

**Vinci Escota :**

M. Benoit Ramond, directeur technique sud-est  
Mme Solange Altazin, responsable du pôle développement durable et environnement

**AtmoSud :** M. Sylvain Mercier, chargé de l'action territoriale Var

**DREAL :** Mme Léa Gaborit, chargée de mission qualité de l'air 83

**DDTM 83 :** Mme Gaëlle Brunerie, chargée de mission air mobilité

**Résumé des échanges :**

**- Rappel du fonctionnement de la ventilation du tunnel par Escota :**

Lors d'incidents ou de maintenance. La ventilation est également activée lorsque les capteurs mesurent des concentrations supérieures aux concentrations réglementaires.

- AtmoSud propose de mettre en corrélation les concentrations mesurées au droit des têtes de tunnel et la mise en place de la ventilation lors des pics à l'intérieur du tunnel si celle-ci s'active durant la même période.
- Pour faire ce lien, AtmoSud est preneur de la part d'Escota des statistiques de mise en place de ventilation, des niveaux de pics pour leur mise en place et des types de capteurs utilisés à l'intérieur du tunnel.

**- Rappel des mesures de la qualité de l'air effectuées par AtmoSud en 2022 :**

Le tunnel ne génère pas de pollution en lui-même mais concentre les émissions du trafic en ses têtes. Également, il y a un plus gros enjeu de population exposée en centre-ville de Toulon qu'aux têtes de tunnel.

- Escota s'interroge sur la dernière année de mesure à la tête ouest

**Réponse d'AtmoSud post-réunion :**

La date des dernières mesures AtmoSud aux têtes de tunnel datent de 2023, dans le cadre de la campagne quinquennale qui a couvert une cinquantaine de points sur tout le département.

Tête Est : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ , tête Ouest 37 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ . La tête Est est le point avec les plus fortes concentrations à Toulon et dans le Var. Vient ensuite l'Est du boulevard de Strasbourg avec 41 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

- **Élargissement de l'A57** : interrogation sur l'évolution du trafic. Escota indique que la 3ème voie de circulation ouvrira en mai 2025.

- Une étude sur les impacts de l'élargissement de l'autoroute serait intéressante. AtmoSud propose une étude sur une année complète, à partir de fin 2025 – début 2026, dès que le trafic sera stabilisé.
- Pour ce faire, AtmoSud a besoin de collaborer avec Escota notamment pour recueillir les données de trafic.
- Également, les acteurs s'interrogent sur l'évaluation environnementale du projet. Escota s'engage à se la procurer auprès de la direction opérationnelle concernée.
- TPM indique que dans le cadre de l'élargissement de l'autoroute, le pôle d'échange sur l'autoroute permettra d'accompagner la population et à termes d'augmenter la fréquentation des transports en commun.
- Après les études d'AtmoSud et selon l'opportunité, il pourra être envisagé d'intégrer les associations locales à la fiche action afin de mesurer la qualité de l'air chez les riverains. La DREAL se chargera de la mise en relation.

- TPM indique que dans le cadre de l'élaboration du PDM 2025-2035, de nombreuses entreprises sont intéressées pour changer le combustible de leurs camions (passage de l'essence au gaz). Cela a également été mentionné lors des ateliers PPA en 2019. Dans ce contexte, TPM interroge sur la possible évolution du dossier de sécurité du tunnel qui pourrait permettre aux camions roulant au gaz d'emprunter le tunnel.

- Escota indique que la mobilité électrique est davantage privilégiée pour la conversion des poids-lourds et indique que des travaux sont en cours sur l'A10 pour expérimenter la recharge par induction.
- La DREAL interroge TPM sur le parc de poids lourd concerné. Des études sont nécessaires en amont d'une demande d'évolution du dossier de sécurité du tunnel. Pour cela, il serait pertinent que TPM fournisse à AtmoSud les données du parc de poids-lourds intéressé pour se convertir au gaz afin qu'AtmoSud quantifie l'impact sur la qualité de l'air.
- AtmoSud ajoute que la conversion du parc de PL aurait un impact marginal sur la qualité de l'air.

Complément d'AtmoSud post réunion :

Le parc de véhicules PL roulant en Gaz reste faible malgré le fait que le renouvellement du parc de PL est rapide et que le gaz constitue une alternative au gazole.

Aujourd'hui sur le parc en circulation cela représente 1.6% du parc statique. Source : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/625-000-poids-lourds-en-circulation-au-1er-janvier-2024?rubrique=&dossier=1348>

En termes d'émission de polluants, les facteurs restent mal connus pour les PL au GNV, en revanche une grosse étude menée par Airparif a permis de tester et comparer les émissions entre bus gazole et bus GNV. Le résultat sur les émissions à l'échappement est sans appel :

*Tableau 2 : Facteurs d'émissions moyens de NOx et CO<sub>2</sub> selon la norme Euro et le type de motorisation des bus (source : Airparif, 2021)*

	NOx (en g/km)	CO <sub>2</sub> (en g/km)
Bus Euro VI Diesel	3	1 114
Bus Euro VI GNV	0.4	1 042

Source :

[https://www.airparif.fr/sites/default/files/document\\_publication/Rapport\\_diesel\\_gnv\\_final.pdf](https://www.airparif.fr/sites/default/files/document_publication/Rapport_diesel_gnv_final.pdf)

Concernant les émissions de particules en masse, la totalité des émissions des véhicules au GNV est issue des émissions de phases usures (frein, pneu, route) et remises en suspension lié au passage des véhicules. Au regard du probable faible nombre de PL GNV circulant dans Toulon, cette contribution ne devrait pas être significative. (PM10 : 0.120 g/km / PM2.5 : 0.062 g/km).

Si une estimation du nombre de PL GNV circulant dans Toulon et une estimation des distances qu'ils parcourrent est disponible, il est possible avec ces quelques chiffres issus des bus (facteurs d'émissions ci-dessus) d'estimer un ordre de grandeur pour les émissions de ces véhicules. **Il est peu probable que cela représente une part significative.**

- AtmoSud a besoin des données suivantes de la part de TPM pour estimer les gains sur la qualité de l'air de la conversion des PL : une estimation du nombre de PL GNV qui circuleraient dans Toulon, et une estimation des distances parcourues.

#### Prochaines échéances :

A la suite de la réunion :	Transmission par la <b>DREAL</b> du support de présentation et de la fiche-action modifiée
Janvier-février 2025	Les partenaires ( <b>AtmoSud</b> , Escota, <b>Métropole TPM</b> ) complètent la fiche-action.
Prochain comité PPA : A partir de Mars 2025	Temps dédié à la présentation de l'avancement de l'action autour du tunnel de Toulon.  Chaque acteur présente en 1 ou 2 slides l'avancement des réflexions.  Validation de la fiche-action par les membres du PPA en séance.